



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/45/101  
22 février 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session  
Point 17 a) de la liste préliminaire\*

### NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

#### Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

#### Note du Secrétaire général

1. Les articles 155 et 156 du règlement intérieur de l'Assemblée générale disposent :

#### "Article 155

L'Assemblée générale nomme un Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires comprenant seize membres, dont trois au moins sont des experts financiers d'une compétence reconnue.

#### Article 156

Les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, tous de nationalité différente, sont choisis de façon à assurer une large représentation géographique et en tenant compte de leurs titres et de leur expérience personnels; la durée de leur mandat est de trois ans, correspondant à trois années civiles. Les membres se retirent par roulement et peuvent être nommés à nouveau. Les trois experts financiers ne doivent pas se retirer en même temps. L'Assemblée générale nomme les membres du Comité consultatif au cours de la session ordinaire précédant immédiatement l'expiration du mandat des membres ou, si des sièges deviennent vacants, au cours de la session suivante."

\* A/45/50.

2. Le Comité consultatif se compose actuellement des membres suivants :

- M. Lawrence O. C. Agubuzu (Nigéria)\*\*
- M. Ahmad Fathi Al-Masri (République arabe syrienne)\*\*
- M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre)\*
- M. Carlos Casap (Bolivie)\*\*\*
- M. Even Fontaine-Ortiz (Cuba)\*
- M. John Fox (Etats-Unis d'Amérique)\*
- M. Yogesh Kumar Gupta (Inde)\*\*\*
- M. Tadanori Inomata (Japon)\*\*\*
- M. Ulrich Kalbitzer (République fédérale d'Allemagne)\*\*\*
- M. C. S. M. Mselle (République-Unie de Tanzanie)\*\*
- Mme Irmeli Mustonen (Finlande)\*\*\*
- M. József Tardos (Hongrie)\*\*
- M. Christopher R. Thomas (Trinité-et-Tobago)\*\*
- M. Tjaco T. van den Hout (Pays-Bas)\*
- M. Viktor A. Vislykh (Union des Républiques socialistes soviétiques)\*
- M. Yang Hushan (Chine)\*\*\*

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 1990.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1991.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1992.

3. Le mandat de M. Bagbeni, M. Fontaine-Ortiz, M. Fox, M. van den Hout et M. Vislykh expirant le 31 décembre 1990, l'Assemblée générale sera appelée, à sa quarante-cinquième session, à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges ainsi devenus vacants. Les personnes nommées le seront pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 1991.

4. Lors des sessions précédentes, la Cinquième Commission présentait à l'Assemblée générale un projet de décision où elle indiquait le nom des personnes dont elle recommandait la nomination. Le Secrétaire général propose de procéder de même à la quarante-cinquième session.

-----